

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ARC-EN-CIEL, Métropole de Lyon : même combat

8e semaine de grève pour les salarié·es de la société ARC-EN-CIEL sous-traité·es à la Métropole de LYON sans qu'aucun dialogue serein n'ait pu s'installer afin de trouver une issue favorable à leur situation.

Pire encore : **ce 1er décembre, les grévistes ont vu arriver une entreprise de nettoyage envoyée par la Métropole de Lyon, sous escorte policière, pour les remplacer.**

Ainsi, toute honte bue, cette administration dite « de gauche » préfère casser la grève plutôt que de reconnaître sa responsabilité sociale et politique dans ce dossier.

Et pour justifier le refus d'intervenir en amont de la mise en place d'un PSE, le Président Bruno Bernard et ses adjoints expliquent à *Lyon Mag* (1 12 2022) qu'ils « *ne comptent pas s'immiscer dans les affaires internes d'Arc-en-ciel* ».

Il est trop tard pour ça : la Métropole de Lyon intervient sur le chantier depuis des années bien au delà du rôle qui lui est dévolu et de la pire des manières. Comme nous l'avons déjà expliqué, **les salarié·es ont été victimes de harcèlement pendant 10 ans, de la part d'un agent de contrôle de l'administration et de toute sa chaîne hiérarchique, harcèlement permis par une clause insérée dans le cahier des charges** qui permet à la Métropole « *de demander le remplacement immédiat des personnels ne donnant pas satisfaction* ». Menaces, chantages, racket, violences... 10 années d'un enfer maintes fois dénoncé (courriers, plaintes collectives, interventions de la médecine et de l'inspection du travail) sans succès, jusqu'à la grève de juin 2021 qui seule a permis de mettre un terme à ce calvaire, pour une petite année seulement, jusqu'à ce que la Métropole décide, au prétexte de favoriser l'insertion, de se débarrasser de toute l'équipe !

Il est parfaitement hypocrite, dans ce contexte, de prétendre aujourd'hui ne pas vouloir « s'immiscer » dans les affaires de la sous-traitante.

Parallèlement, **du côté de la société ARC-EN-CIEL**, alors que son dirigeant a d'ores et déjà annoncé des licenciements économiques sur le piquet et par voie de presse, **pour le moment aucune négociation n'est débutée avec les grévistes.**

Et on a pu lire dans *Le Progrès* du 30 novembre, qu'il lui était « *impossible* » de supporter les indemnités de licenciement des salarié·es.

Pourtant, selon les propres termes de son dirigeant Mohamed TANDERT, le groupe T2MC dont elle est une filiale compte 9000 salarié·es et avoisine les 110 millions d'euros de chiffre d'affaire (www.batiment-entretien.fr, 29 1 2020). De qui se moque-t-on ?!

In fine, sous l'apparente tension mise en scène par la société ARC-EN-CIEL et la Métropole de Lyon se cache manifestement une volonté commune : user, exploiter, et liquider les salarié·es.

Déterminé·es à faire valoir leurs droits et obtenir des garanties pour leur avenir professionnel, les agents de service reconduisent la grève.

Lyon, le 2 décembre 2022



CNT-Solidarité ouvrière
8 rue Paul Lafargue
69100 VILLEURBANNE
07 70 25 12 95
ud69@cnt-so.org



CGT Port et Docks
Nettoyage
151 rue bataille
69008 Lyon
06 85 60 44 62

fouad.abdesselem@hotmail.fr



Force ouvrière
Saber Barchouchi :
s.barchouchi@t2mc.fr
Najib Mouchtahi :
06.76.23.98.35



CFDT
mustapha.paris@live.fr
0608693380